



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Soixante-cinquième réunion plénière**

Genève, 19-21 juin 2017

Point 9 b) de l'ordre du jour provisoire

**Documents concernant la planification du sous-programme
statistique de la CEE****Programme statistique pour 2017****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent document décrit le programme statistique de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour 2017, qui est étroitement lié au programme de travail biennal 2016-2017 (ECE/CES/2015/16) adopté par la Conférence des statisticiens européens en juin 2015 et approuvé par le Comité exécutif de la CEE en janvier 2016.

Le programme statistique pour 2017 a été approuvé par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens à sa réunion d'octobre 2016.

La liste provisoire des réunions tenues ou prévues à partir du début de 2017 est jointe en annexe au présent document.



I. Généralités

1. Le programme statistique annuel décrit les activités à réaliser en 2017 dans le cadre de la mise en œuvre du programme de travail statistique biennal de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour 2016-2017, qui a été adopté par la Conférence des statisticiens européens (CSE) en juin 2015 (document ECE/CES/2015/16) et approuvé par le Comité exécutif de la CEE en janvier 2016. Le programme statistique annuel indique :

- En quoi consiste l'activité ;
- Les raisons d'être de l'activité et les problèmes auxquels elle répond ;
- L'orientation principale des mesures prévues en 2017 ;
- Les résultats et effets attendus.

2. Le programme tient compte des résultats de l'examen des activités de la CEE effectué par le Comité exécutif en 2012. Dans le cadre de cet examen, il a été constaté que « le sous-programme statistique de la CEE, la Conférence des statisticiens européens et les organes subsidiaires correspondants accomplissent efficacement les mandats actuels en produisant régulièrement et de manière continue des résultats concrets (principes méthodologiques, recommandations, directives et bases de données) dont la valeur ajoutée est évidente tant à l'échelle régionale qu'au-delà et qui attirent un financement extrabudgétaire, y compris en dehors de la région ».

II. Introduction

3. Conformément au Cadre stratégique pour 2016-2017, la CEE collabore avec les pays membres afin « d'améliorer la qualité des statistiques officielles aux niveaux national et international et d'assurer la coordination des activités statistiques internationales engagées dans la région de la CEE ». Les travaux sont menés en étroite coopération avec les pays et les organisations internationales, y compris des pays situés en dehors de la région de la CEE. L'objectif général est d'améliorer l'information statistique nationale qui est nécessaire pour élaborer les politiques et pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs internationaux de développement, tels que les objectifs de développement durable .

4. Ces travaux sont dirigés par la CSE¹, qui veille à ce que les priorités des pays membres soient bien prises en compte. La Division de statistique de la CEE assure le secrétariat de la Conférence, qui joue un rôle de premier plan dans la coordination des activités internationales en matière de statistique parmi les pays de la CEE et au-delà, en aidant à renforcer, à moderniser et à harmoniser les travaux statistiques. La CSE entreprend des travaux sur de nouveaux sujets en vue d'appuyer l'établissement de statistiques. Elle réunit des experts chargés d'assumer une tâche particulière et de mettre au point des produits tels que des normes, des lignes directrices et des recommandations en matière de statistiques ainsi que des recueils de bonnes pratiques, qui ont souvent une portée mondiale. En outre, ces travaux tiennent compte des orientations définies par le Comité exécutif de la CEE et des initiatives mondiales de l'Assemblée générale des Nations Unies et de la Commission de statistique de l'ONU.

¹ La CSE se compose des directeurs des bureaux nationaux de statistique de la région de la CEE et inclut également l'Afrique du Sud, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Chine, la Colombie, le Japon, le Mexique, la Mongolie, la Nouvelle-Zélande et la République de Corée. Participent aussi à ses travaux les principales organisations internationales qui mènent des activités de statistique dans la région de la CEE, parmi lesquelles : l'Office de statistique de l'Union européenne (Eurostat), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CIS-STAT), le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, etc.

5. Tous les travaux de la CSE s'inspirent des Principes fondamentaux de la statistique officielle de l'ONU, une norme mise au point par la Conférence et entérinée par l'Assemblée générale en 2014 (résolution A/RES/68/261).

6. Les activités réalisées concernent quatre grands domaines : 1) coordination des travaux statistiques internationaux dans la région de la CEE ; 2) travaux méthodologiques visant à élaborer des normes, des lignes directrices et des recommandations en matière de statistiques au niveau international et à promouvoir leur application ; 3) renforcement des capacités ; 4) base de données statistiques de la CEE.

7. Les travaux méthodologiques sont centrés sur les priorités suivantes : économie et mondialisation ; population, problématique hommes-femmes et inégalités ; environnement et développement durable ; cadres institutionnels et juridiques ; et gestion et modernisation de la statistique. Le renforcement des capacités privilégie les domaines mis en évidence dans les évaluations globales des systèmes statistiques.

III. Coordination des travaux internationaux en matière de statistiques dans la région de la CEE

8. La coordination des travaux effectués au niveau international en matière de statistiques dans la région est une tâche fondamentale de la CSE, l'objectif étant d'éviter les doubles emplois, de dégager des synergies, d'utiliser efficacement les ressources et de réduire la charge de travail qui pèse sur les bureaux nationaux de statistique. La Conférence et son bureau examinent régulièrement les travaux statistiques entrepris dans la région, procèdent à des examens approfondis et organisent des séminaires pour étudier des questions fondamentales et les nouveaux thèmes de la statistique officielle.

9. Les pays membres choisissent à l'occasion de séminaires les questions de fond à examiner lors des réunions plénières annuelles de la CSE. En 2017, le premier séminaire de la CSE portera sur la mesure de la pauvreté, qui fait partie intégrante des rapports à présenter sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il est indispensable de disposer de statistiques de la pauvreté de bonne qualité pour prendre des décisions de politique générale propres à améliorer la situation socioéconomique des groupes les plus vulnérables de la population. La CSE devrait en outre approuver les recommandations relatives à la mesure de la pauvreté formulées par une de ses équipes spéciales.

10. Le deuxième grand thème de la réunion plénière de la CSE de 2017 concernera la prochaine génération de statisticiens et de spécialistes de la science des données. La statistique officielle doit se battre pour recruter les meilleurs d'entre eux, d'autant que le secteur des entreprises a pris conscience de la valeur de ces spécialistes. Le débat portera sur les moyens que peuvent employer les bureaux de statistique pour attirer la future génération de statisticiens innovants.

11. Le Bureau de la CSE orientera les travaux statistiques et se réunira deux fois en 2017 afin d'examiner plusieurs domaines de manière approfondie.

12. Certains des examens approfondis antérieurement effectués par le Bureau feront l'objet d'un suivi en 2017 :

- L'examen de la diversification des méthodes et des sources de recensement de la population a conduit à la prorogation du mandat du Groupe directeur des recensements de la population et des habitations jusqu'en 2019 et à la création d'une équipe spéciale chargée d'élaborer des orientations sur l'utilisation des registres et des données administratives dans les recensements de la population et des habitations ;
- Les questions soulevées par l'étude des partenariats stratégiques avec le secteur de l'information ont été examinées lors du séminaire de 2016 de la CSE sur les partenariats stratégiques. En février 2017, le Bureau de la CSE a demandé à un petit groupe codirigé par le Canada et le Royaume-Uni, réunissant en outre le Mexique, les Pays-Bas, Eurostat et la CEE, d'élaborer pour sa réunion d'octobre 2017 un plan

de travail définissant des mesures concrètes, les responsabilités à assumer, un calendrier et les résultats escomptés ;

- Comme suite à l'examen des données géospatiales et à un séminaire de la CSE sur cette question en 2016, le Bureau de la Conférence a facilité la collaboration entre les bureaux nationaux de statistique et les organismes se livrant à des activités géospatiales. Le Bureau a demandé à la CEE d'élaborer un plan concret portant sur la participation des statisticiens aux activités de ce secteur dans la région de la CEE. La question sera soumise à la Commission pour qu'elle prenne une décision à sa session d'avril 2017. Des travaux ont été lancés en vue de mettre en œuvre dans toutes les commissions régionales de l'ONU la résolution du Conseil économique et social de juillet 2016 sur le renforcement des arrangements institutionnels sur la gestion de l'information géospatiale ;
- L'examen des indicateurs de tendance, indicateurs composites et indicateurs d'opinion ainsi qu'une réunion d'experts organisée en décembre 2015 ont abouti à la création d'une équipe spéciale chargée d'élaborer des recommandations sur les bonnes pratiques relatives à ces indicateurs et de faciliter les échanges de données d'expérience dans ce domaine.

13. Le Bureau de la CSE est le dépositaire de la Classification des activités statistiques, qui est très largement utilisée et dont la version la plus récente date de 2009. En 2017, la CEE entreprendra une révision de cette classification pour tenir compte des nouveaux domaines statistiques apparus entre-temps, dont les statistiques relatives aux changements climatiques et les statistiques sur la gouvernance.

IV. Travaux méthodologiques sur les normes, lignes directrices et recommandations en matière de statistiques

14. Le travail méthodologique vise à mettre au point et à faire appliquer des normes, des lignes directrices et des recommandations internationales pour répondre à la demande des pays tendant à améliorer la qualité et accroître la comparabilité des statistiques officielles et l'efficacité de la production de statistiques.

15. La souplesse du processus est assurée par le recours à des équipes de spécialistes (groupes directeurs, équipes spéciales) créées par la CSE ou par son bureau pour accomplir une tâche particulière en s'appuyant sur un mandat, des effectifs, un calendrier et une clause d'extinction précis et visant à aboutir à des résultats concrets. Pour en garantir la qualité et la pertinence, l'ensemble des membres de la CSE ont la possibilité de formuler des observations sur les résultats avant de les approuver. De nouvelles méthodes de travail sont expérimentées pour les activités de modernisation, où il faut produire des résultats dans un délai bien plus court, en recourant à des séances menées « à toute allure », à des équipes spéciales temporaires, etc.

16. Pour faciliter la collaboration au sein des équipes de spécialistes, la CEE gère un ensemble d'outils tels que les wikis (qui permettent de disposer d'espaces de travail et de forums de discussion communs) et organise des conférences en ligne pour que les experts puissent communiquer sans nécessairement se réunir en personne.

17. Cinq équipes spéciales (sur les tâches domestiques non rémunérées, sur les indicateurs relatifs aux changements climatiques, sur les projections démographiques, sur la mesure de la pauvreté et sur l'utilité de la statistique officielle) prévoient d'achever leurs travaux et de soumettre leurs recommandations à la réunion plénière de la CSE en 2017.

A. Économie et mondialisation

18. La CEE collabore avec les pays à la mise en application de normes et de recommandations internationales destinées à améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques économiques, notamment dans les domaines suivants : comptabilité nationale, incidences de la mondialisation, statistiques des prix, registres des entreprises, et

statistiques et indicateurs relatifs aux entreprises. Des statistiques économiques de qualité sont une condition *sine qua non* en vue de pouvoir établir divers indicateurs permettant de mesurer la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'échelle mondiale.

19. La CEE promeut l'application du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) pour que les analyses et les politiques économiques puissent s'appuyer sur des données fiables. Certains agrégats des comptes nationaux sont également importants pour le suivi des objectifs de développement durable ou sont utilisés comme dénominateurs dans le cadre d'indicateurs prévu à cet effet. Les activités de la CEE liées à la comptabilité nationale se rattachent au Programme mondial de mise en œuvre du SCN 2008 adopté par la Commission de statistique de l'ONU. En 2017, la CEE mettra l'accent sur les travaux méthodologiques concernant la mesure du capital humain, la production mondiale et l'utilisation d'unités statistiques dans la comptabilité nationale, comme le Groupe d'experts sur la comptabilité nationale l'a demandé en 2016, lors d'une réunion avec Eurostat et l'OCDE. En prélude à la mise en application du nouveau Guide sur la mesure du capital humain, plusieurs pays procéderont à un essai pilote des comptes satellites pour l'éducation et la formation. La CEE organisera également des ateliers de formation à l'intention des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale dans des domaines que ces pays ont recensés comme des priorités dans leurs plans pour la mise en œuvre du SCN 2008.

20. En raison de la circulation transfrontière croissante des personnes, des capitaux, des marchandises et des services, la mondialisation a un impact important sur l'économie et pose des difficultés pour la compilation de statistiques nationales. En 2017, la CEE, conjointement avec Eurostat et l'OCDE, s'attachera à promouvoir la mise en œuvre du Guide pour la mesure de la production mondiale publié en 2016, en organisant une réunion spéciale sur ce sujet. Les participants à la réunion feront part de leur expérience pratique en matière de collecte et de compilation de données sur les modalités de production à l'échelle mondiale et examineront les travaux à prévoir à la suite de l'examen approfondi de la question de l'échange et de la mise en commun des données économiques, ainsi que la possibilité d'étendre aux statistiques financières les recommandations figurant dans le Guide, comme l'a recommandé le Groupe d'experts sur la comptabilité nationale en 2016. L'échange de données économiques ouvrirait de nouvelles possibilités permettant de mesurer la production mondiale et le commerce international de façon plus cohérente, d'améliorer la qualité des données et d'accroître l'efficacité de la production statistique.

21. En coopération avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Fonds monétaire international (FMI) et d'autres partenaires, la CEE encourage l'application des recommandations internationales relatives à l'indice des prix à la consommation (IPC). Ces recommandations aident les pays à fournir les meilleures données possibles pour l'analyse de l'inflation et l'élaboration de mesures économiques et sociales, telles que l'indexation des salaires et des prestations sociales, qui repose sur l'IPC. Les travaux de la CEE contribuent à la mise à jour du Manuel de l'IPC de 2004, sous les auspices du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix. La version actualisée du manuel devrait être examinée à la réunion du Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation en 2018. La CEE contribue également à la mise à jour de la Nomenclature des fonctions de la consommation individuelle (NFCI), utilisée pour le classement des dépenses de consommation des ménages dans les comptes nationaux, les enquêtes sur le budget des ménages et les statistiques des prix.

22. En coopération avec Eurostat et l'OCDE, la CEE appuie l'élaboration de registres statistiques des entreprises, indispensables à la collecte efficace de données et à la production de statistiques dans ce domaine. Elle continuera d'appuyer la mise en œuvre des Directives concernant les registres statistiques des entreprises par les bureaux de statistique nationaux au moyen de réunions de groupes d'experts, d'ateliers et d'autres activités. En 2017, la réunion bisannuelle CEE/Eurostat/OCDE du Groupe d'experts des registres des entreprises examinera les innovations méthodologiques et les bonnes pratiques constatées dans l'établissement et la tenue à jour des registres statistiques des entreprises.

23. Le Bureau de la CSE a pris note d'un intérêt croissant pour les statistiques relatives à l'entrepreneuriat au cours des dernières années. Le croisement des données issues des registres statistiques des entreprises avec celles des registres de la population et des affaires sociales aiderait à produire de telles statistiques et à comprendre, entre autres questions, le

rôle des femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat. En 2017, l'Équipe spéciale des statistiques relatives à l'entrepreneuriat, nouvellement créée, travaillera à l'élaboration de recommandations sur les moyens d'utiliser les registres statistiques des entreprises pour contribuer à la production de statistiques sur l'entrepreneuriat. Le projet de recommandations sera examiné lors d'une réunion d'experts en vue d'en établir la version définitive pour approbation à la réunion plénière de la CSE en 2018.

24. La CEE dirige, de concert avec Eurostat et l'OIT, les travaux entrepris au niveau international pour mesurer la qualité de l'emploi, afin de répondre à la demande de données sur les aspects qualitatifs de l'emploi allant au-delà des statistiques traditionnelles de la main-d'œuvre. En 2017, un groupe directeur de la CEE assurera le suivi de la mise en application du cadre statistique pour la mesure de la qualité de l'emploi et veillera à ce qu'il soit actualisé pour tenir compte des révisions des normes de l'OIT, de l'expérience acquise par les pays et des nouveaux enjeux.

25. Les indicateurs avancés, indicateurs composites et indicateurs d'opinion suscitent une attention considérable dans les médias et parmi les responsables politiques, par exemple en proposant divers classements des pays. Cela étant, les directives internationales sur la qualité et les méthodes d'établissement de ces indicateurs font défaut, et il s'agit d'un domaine nouveau pour nombre de bureaux nationaux de statistique. Une nouvelle équipe spéciale de la CEE élabore actuellement à leur intention des recommandations relatives à la production et la diffusion d'indicateurs de ce type. L'équipe spéciale organisera en octobre 2017 un séminaire sur les indicateurs avancés, composites et d'opinion en vue d'examiner le projet de recommandations.

B. Population, problématique hommes-femmes et inégalités

26. La CEE établit des statistiques et élabore des méthodes statistiques dans des domaines qui revêtent une grande importance pour la prise de décisions, face à la demande croissante de données sur le bien-être de la population, l'environnement social et l'évolution démographique. En 2017, ces travaux seront centrés sur les recensements de la population et des habitations, les projections démographiques, la pauvreté et les inégalités, les migrations et les questions d'égalité des sexes.

27. La CEE aide les pays dans la préparation du cycle des recensements de la population et des habitations de 2020. Les recensements représentent le fondement même des systèmes statistiques, car ils fournissent des données de référence sur la population et le parc de logement, données qui servent à produire d'autres statistiques, tant pour planifier les infrastructures et services publics que pour suivre la réalisation des objectifs de développement durable. Ces travaux font l'objet d'un mandat énoncé dans la résolution du Conseil économique et social sur le Programme mondial de recensements de la population et des logements (2020), de juin 2015. Les coûts, la qualité des données, la charge imposée aux répondants et le respect de leur vie privée suscitent des préoccupations croissantes, d'où la nécessité de trouver des solutions méthodologiques nouvelles et plus efficaces. Pour répondre à ces préoccupations, la CEE organisera en 2017 une réunion d'experts et un atelier en vue d'appuyer l'application des Recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour le cycle des recensements de la population et des habitations de 2020, en mettant l'accent sur la modernisation des méthodes et des techniques de recensement.

28. La CEE encourage l'échange de données d'expérience et les travaux méthodologiques sur la mesure de la pauvreté et des inégalités. Le suivi des objectifs de développement durable relatifs à la réduction de la pauvreté (objectif 1) et des inégalités (objectif 10) requiert des données comparables et un ensemble cohérent d'indicateurs. En 2017, une équipe spéciale de la CEE achèvera ses travaux consistant à élaborer des lignes directrices sur l'application de diverses méthodes de mesure de la pauvreté et à améliorer la comparabilité internationale des définitions, des méthodes et des sources de données en la matière. La CEE organisera une réunion d'experts afin d'examiner les besoins régionaux concernant les nouveaux travaux méthodologiques à réaliser et l'appui à prévoir pour mesurer les indicateurs relatifs à la pauvreté et aux inégalités dans la perspective des

objectifs de développement durable. Des travaux seront entrepris en vue d'élaborer une approche commune et des outils d'enquête harmonisés pour la mesure de la pauvreté dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

29. La CEE s'attache à améliorer la disponibilité, la qualité et la comparabilité internationale des statistiques des migrations. Elle répond en cela à la forte demande de données plus nombreuses et de meilleure qualité, exprimée notamment lors du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement tenu en 2013 dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies. La réunion de travail de la CEE sur les statistiques des migrations qui se tiendra en 2017 portera sur l'intégration des données sur les migrations, la mobilité des travailleurs et la mesure du nombre de demandeurs d'asile, de réfugiés et de migrants sans papiers. Une équipe spéciale de la CEE poursuivra ses travaux visant à élaborer des lignes directrices relatives à l'intégration des sources multiples de données pour la mesure des migrations. Une autre équipe spéciale recueillera et analysera des données sur les pratiques nationales de mesure des migrations de main-d'œuvre. Ces deux équipes spéciales devraient avoir terminé leurs travaux en 2018. Pour faciliter l'utilisation et l'échange de données relatives aux migrations, la CEE continuera de mettre à jour et d'améliorer son mécanisme d'échange d'informations sur les statistiques des migrations.

30. Les travaux de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe visent à partager les connaissances et les expériences, et à renforcer les capacités dans les domaines où les données et indicateurs relatifs à l'égalité des sexes laissent à désirer ou font défaut. Il est nécessaire de disposer de statistiques de meilleure qualité ventilées par sexe pour assurer un suivi des objectifs de développement durable, en particulier de l'objectif 5 visant à réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. En 2017, la réunion de travail de la CEE sur les statistiques différenciées selon le sexe examinera des questions d'actualité dans ce domaine, telles que le suivi des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sous l'angle de l'égalité des sexes, l'évaluation du travail domestique non rémunéré et la mesure de l'emploi du temps, la violence à l'égard des femmes et la problématique hommes-femmes dans les groupes de population vulnérables. La CEE encouragera l'application au niveau national de sa nouvelle trousse de formation destinée aux utilisateurs de statistiques différenciées selon le sexe. En 2017, une équipe spéciale de la CEE devrait achever l'élaboration de lignes directrices sur la mesure des travaux et services domestiques non rémunérés, domaine qui s'avère essentiel pour pouvoir se rendre compte de la contribution des femmes et des hommes dans la sphère économique et la société. De nouveaux travaux méthodologiques pourraient être consacrés aux moyens de mesurer l'incidence de l'appartenance à l'un ou l'autre sexe sur la prise de décisions et les rapports de force dans un ménage.

31. La CEE encourage la mise en commun de l'expérience acquise et la diffusion d'informations sur les projections démographiques. La demande croissante dont celles-ci font l'objet pour divers aspects de l'élaboration de politiques et de la planification a conduit à des avancées dans les méthodes de projection et à la production de projections par de nombreuses organisations. Ainsi qu'il ressort d'un examen approfondi réalisé par le Bureau de la Conférence, il n'y a pas actuellement de pratiques établies concernant les moyens de faire connaître aux utilisateurs les incertitudes inhérentes aux projections. En outre, on ne trouve aucun fichier de données unique fournissant des informations de base sur l'ensemble des projections établies par des organisations nationales et internationales. En 2017, une équipe spéciale de la CEE devrait achever d'élaborer un recueil des bonnes pratiques permettant de communiquer les projections démographiques aux utilisateurs, et d'établir des orientations sur une base de métadonnées de la CEE contenant des projections démographiques nationales et internationales.

C. Environnement et développement durable

32. Les activités de la CEE dans ce domaine ont pour objet d'améliorer les statistiques concernant des aspects d'une grande importance pour la prise de décisions. En 2017, l'accent sera mis sur les statistiques relatives aux objectifs de développement durable, les statistiques de l'environnement, le Système de comptabilité économique et

environnementale intégrée (SCEE) et les statistiques relatives aux changements climatiques.

33. La CEE continuera de participer activement à la mesure du développement durable dans le contexte des objectifs fixés au niveau international dans ce domaine. Au titre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les pays sont invités à procéder au suivi et à l'évaluation de la réalisation des objectifs et cibles. Ces travaux devraient être « fondés sur l'analyse des faits et étayés par des évaluations menées par les pays et des données de qualité, accessibles, actualisées, fiables et ventilées selon le revenu, le sexe, l'âge, la race, l'appartenance ethnique, le statut migratoire, le handicap, la situation géographique et d'autres caractéristiques pertinentes dans le contexte national ».²

34. Un groupe directeur de la CSE s'emploie actuellement à élaborer une « feuille de route » pour la mise en œuvre de la Déclaration sur le rôle des bureaux nationaux de statistique dans la mesure et le suivi des objectifs de développement durable, adoptée par la Conférence en 2015. Cette feuille de route a pour objet d'orienter les travaux de la Conférence des statisticiens européens sur les statistiques liées à ces objectifs. Elle indique comment : i) évaluer si un pays est prêt à établir des rapports sur les indicateurs mondiaux correspondants ; ii) sélectionner les indicateurs régionaux, nationaux et infranationaux pertinents ; iii) définir un système de présentation de rapports sur les indicateurs mondiaux et les flux de données connexes aux niveaux national et régional ; iv) recenser les besoins et les priorités en matière de renforcement des capacités ; et v) élaborer une stratégie de communication sur les statistiques relatives aux objectifs de développement durable. Il porte également sur la collaboration entre diverses institutions internationales dans la région de la CEE. Le Groupe directeur entend définir des mesures concrètes pour aider les pays à mettre en place un système permettant de fournir des données sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Il facilite par exemple le partage d'expériences sur les plateformes nationales d'information sur les objectifs de développement durable qu'un certain nombre de pays sont en train de mettre en place. La feuille de route régionale contribuera au plan d'action mondial présenté lors du Forum mondial sur les données qui s'est tenu au Cap en janvier 2017. La première édition de ce document sera présentée pour approbation à la réunion plénière de la CSE en juin 2017.

35. En raison de l'attention accrue accordée aux questions environnementales, la demande de statistiques de qualité à des fins de surveillance de l'environnement a augmenté. Il sera difficile aux pays disposant de systèmes statistiques peu perfectionnés de fournir des données permettant de mesurer les objectifs de développement durable liés aux questions environnementales (par exemple les objectifs 6, 14 et 15). L'Équipe spéciale conjointe du Comité des politiques de l'environnement de la CEE et de la Conférence des statisticiens européens apportera son appui à l'amélioration des statistiques de l'environnement en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale, ainsi que dans l'Europe du Sud-Est, conformément aux Principes d'application d'indicateurs de l'état de l'environnement dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Ces travaux contribuent au Système paneuropéen de partage d'informations sur l'environnement et sont menés en étroite coopération avec l'Agence européenne pour l'environnement, Eurostat et la Division de statistique de l'ONU.

36. L'OCDE et la CEE s'attachent de concert à promouvoir l'application dans la région de la norme mondiale du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE). Ces travaux visent à évaluer la disponibilité des données et à aider les bureaux de statistique à produire les données requises. En 2017, il est prévu de contribuer à mettre en œuvre le SCEE, particulièrement dans le contexte des objectifs de développement durable et des changements climatiques, et d'apporter un appui concret au développement des comptes de l'énergie, des comptes des émissions atmosphériques et des comptes des taxes et subventions environnementales.

² <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld>, par. 74.

37. Les travaux visant à améliorer l'utilisation des statistiques officielles pour l'analyse des changements climatiques mobilisent des statisticiens et des acteurs de la communauté des spécialistes du climat, tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et l'Organisation météorologique mondiale. En 2017, la CEE organisera un forum d'experts pour débattre des progrès de la mise en œuvre des Recommandations de la CSE sur les statistiques relatives aux changements climatiques. La CEE et le Groupe directeur aideront les pays à élaborer leurs feuilles de route pour donner effet aux recommandations de la CSE et recenseront les bonnes pratiques des pays sur un wiki récemment créé.

38. En 2017, une équipe spéciale de la CEE mettra la dernière main à un ensemble d'indicateurs de base relatifs aux changements climatiques pour permettre aux pays de produire des informations comparables sur la nature, les causes et les effets de ces changements. L'ensemble d'indicateurs, qui a été perfectionné sur la base des commentaires reçus lors du forum d'experts de 2016 et des résultats d'une enquête sur la disponibilité des données, sera présenté à la CSE pour approbation lors de sa réunion plénière de juin 2017. L'équipe spéciale entend compléter l'ensemble d'indicateurs par des orientations pratiques sur les sources de données et les méthodes à employer pour appuyer la production d'indicateurs comparables ayant trait au climat.

39. La CEE réunit des statisticiens et des experts des risques de catastrophe, par exemple ceux de la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, afin de compiler des statistiques officielles de mesure des phénomènes extrêmes et des catastrophes. Une équipe spéciale de la CEE a pour objectif de développer la capacité des statisticiens officiels à contribuer, au moyen des données et des statistiques existantes, au suivi du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. En 2017, l'équipe spéciale examinera comment améliorer la collaboration avec le Groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée sur les indicateurs et la terminologie de la prévention des risques de catastrophe pour convenir d'une terminologie et d'indicateurs cohérents et pour promouvoir la réutilisation des données existantes.

D. Cadres institutionnel et juridique

40. La CEE étudie des moyens d'accroître la valeur de la statistique officielle, de la mesurer et de mieux la faire connaître à l'ensemble de la société. Une équipe spéciale de la CEE lancera un wiki pour mettre en commun de bonnes pratiques concernant l'utilité de la statistique officielle et présentera ses recommandations finales à la CSE pour que celle-ci les approuve à sa réunion plénière de juin 2017. Les résultats qui seront obtenus devraient aider les bureaux statistiques à démontrer l'utilité de leurs travaux, surtout lorsqu'ils sont confrontés à des contraintes budgétaires croissantes et à la concurrence du secteur de l'information.

41. Les cadres juridiques applicables à la production statistique doivent désormais être renforcés dans de nombreux pays. Une nouvelle équipe spéciale de la CEE rédige actuellement des directives sur ce sujet. Un cadre juridique solide permet de moderniser les systèmes statistiques, de garantir leur indépendance et le principe de responsabilité, et de veiller à la qualité des statistiques et à la sécurité des données. L'équipe spéciale s'appuiera sur la loi générique sur la statistique officielle élaborée par la CEE, Eurostat et l'Association européenne de libre-échange (AELE) au titre du projet du Compte des Nations Unies pour le développement mené dans certains pays d'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale. En 2017, l'équipe spéciale recensera les éléments communs de cadres juridiques robustes et établira un projet de guide des bonnes pratiques en matière de législation relative à la statistique. Ces travaux s'appuieront sur une analyse des atouts et des points faibles des cadres juridiques applicables aux bureaux de statistique et tiendront compte des difficultés liées à l'environnement institutionnel dans lequel ceux-ci mènent leurs activités.

E. Gestion et modernisation de la statistique

42. Le Groupe de haut niveau de la CEE sur la modernisation de la production et des services statistiques (le Groupe de haut niveau) surveille les changements stratégiques constatés dans le secteur de la production statistique à l'échelle internationale. Il coordonne les activités des groupes d'experts concernés dans la région de la CEE pour faire en sorte que ceux-ci œuvrent à la réalisation d'objectifs communs. Ces activités reposent sur la vision d'ensemble d'une modernisation des statistiques officielles approuvée par la CSE en juin 2011 et sur une stratégie de mise en application de cette vision, que la Conférence a approuvée en juin 2012. Les travaux de modernisation ont progressé grâce à des contributions extrabudgétaires versées régulièrement.

43. Les grandes priorités du Groupe de haut niveau sont déterminées par les responsables des bureaux de statistique et les représentants des groupes d'experts de la CSE et d'autres groupes concernés, lors d'ateliers organisés en novembre de chaque année. Les principaux sujets à examiner en 2017 sont l'intégration et l'architecture des données. Quatre sous-groupes techniques seront créés au début de 2017 pour contribuer aux travaux du Groupe de haut niveau. Ils remplaceront les six sous-groupes en activité en 2016.

44. Le sous-groupe de « recherche fondamentale » servira de boîte à idées pour les activités du Groupe de haut niveau, par une volonté constante de créativité et d'agilité intellectuelle qui permettra de recenser et d'évaluer de nouvelles perspectives pour la statistique officielle. Il sera composé d'un ensemble à géométrie variable de chercheurs qui étudieront de nouvelles idées dans le cadre de courts projets d'évaluation (généralement d'une durée de six mois au maximum). Ces projets seront lancés s'ils recueillent le soutien actif d'au moins trois organismes de statistique (promoteurs) et sont conformes au cadre stratégique du Groupe de haut niveau.

45. Le sous-groupe des « normes d'appui » soutiendra la mise en œuvre et l'utilisation des divers modèles et normes (modèle générique du processus de production statistique, modèle générique d'activité des organismes statistiques, modèle générique d'informations statistiques, architecture commune de la production statistique, etc.) créés sous l'égide du Groupe de haut niveau pour faciliter les activités de modernisation. En 2017, ses activités consisteront à :

- Apporter son concours aux responsables de la mise en œuvre ;
- Élaborer et publier des documents complémentaires (études de cas, bonnes pratiques, etc.) pour faciliter la compréhension et l'utilisation des normes et des modèles ;
- Organiser des ateliers et des séances de formation pour promouvoir et garantir l'utilisation systématique des normes et modèles du Groupe de haut niveau et de normes connexes (SDMX, DDI, etc.) ;
- Prévoir les examens périodiques des normes et des modèles.

46. Le sous-groupe des « processus et compétences » s'intéressera aux aspects organisationnels de la collaboration. Il sera notamment chargé :

- De repérer les obstacles organisationnels et autres à une collaboration internationale efficace et de définir les moyens de les surmonter ;
- De revoir les modèles de gouvernance qui régissent le partage efficace d'outils communs et de promouvoir les bonnes pratiques ;
- De tenir compte du facteur humain dans la modernisation de la statistique, notamment le développement des compétences et la gestion du changement et des risques ;
- De formuler des conseils pour une communication efficace sur les activités de modernisation ;
- De promouvoir l'utilisation des modèles d'évaluation du degré de modernisation et des feuilles de route correspondantes.

47. Le sous-groupe de « partage des outils » appuiera et encouragera la mise en œuvre concrète de l'architecture commune de la production statistique (ACPS), notamment par les moyens suivants :

- Coordonner et analyser l'enquête annuelle sur les intentions d'investissement pour déterminer les nouveaux besoins et les possibilités de collaboration ;
- Évaluer la conformité des services éventuels de l'ACPS et aider les concepteurs à satisfaire aux conditions requises ;
- Gérer les différents niveaux du catalogue de l'ACPS et en promouvoir l'utilisation ;
- Étudier la possibilité d'appliquer les principes de l'ACPS à d'autres aspects, notamment les méthodes et les algorithmes.

48. Diverses manifestations seront organisées en 2017 pour appuyer le programme de travail relatif à la modernisation, notamment un séminaire de haut niveau consacré à la démarche axée sur les processus en matière de production statistique, des réunions de travail sur l'édition et la confidentialité des données, et des ateliers sur des sujets tels que les normes géospatiales et statistiques, la diffusion et la communication, et la mise en œuvre de l'ACPS.

V. Renforcement des capacités

49. La CEE s'attache à améliorer la capacité des systèmes nationaux de statistique des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale d'appliquer les normes et directives internationales. Elle veille en particulier à promouvoir les Principes fondamentaux de la statistique officielle de l'ONU, qui peuvent étayer la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel solide pour les systèmes nationaux de statistique.

50. Les activités de la CEE revêtent différentes formes :

- Évaluations globales des systèmes nationaux de statistique ;
- Ateliers de renforcement des capacités ;
- Services consultatifs pour répondre à des besoins spécifiques ;
- Élaboration de principes méthodologiques, d'outils d'enquête et de supports pédagogiques.

51. Les activités de renforcement des capacités sont réalisées en partenariat avec d'autres organisations internationales, notamment la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Division de statistique de l'ONU, Eurostat, l'AELE), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Banque mondiale, le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CIS-STAT) et d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux.

52. Les activités de renforcement des capacités de la CEE sont fondées sur les conclusions et recommandations des évaluations globales des systèmes nationaux de statistique des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Ces évaluations, réalisées en coopération avec Eurostat et l'AELE, sont utilisées par divers donateurs internationaux qui interviennent dans la région, comme la Banque mondiale. Les rapports sur les évaluations globales rendent clairement compte de l'état de développement de la statistique officielle dans un pays donné. Ils aident les autorités nationales à mieux programmer le développement à long terme des statistiques, et les donateurs internationaux à orienter leurs activités de coopération technique en fonction des besoins recensés. Les évaluations globales ont abouti à des plans d'action visant à améliorer la production statistique nationale dans tous les pays qui ont demandé à être évalués (Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Mongolie, République de Moldova, Tadjikistan et Ukraine). En 2017, la CEE poursuivra la deuxième série

d'évaluations globales en partenariat avec Eurostat et l'AELE et achèvera les évaluations de l'Azerbaïdjan et du Kazakhstan.

53. La CEE met en œuvre, sur la période 2014-2017, un projet financé par le Compte pour le développement, qui vise à renforcer les capacités des pays à développer durablement leur secteur statistique. Ce projet apporte un appui aux producteurs de statistiques officielles dans huit pays bénéficiaires³ en les aidant à remédier aux lacunes statistiques pour assurer le suivi de réformes économiques, sociales et environnementales. Il fait fond sur les recommandations issues des évaluations globales des systèmes statistiques nationaux menées entre 2009 et 2016. En 2017, la CEE continuera de fournir des services consultatifs et d'organiser des ateliers nationaux et sous-régionaux ainsi que des séminaires de formation dans plusieurs domaines statistiques. Un atelier final permettra d'évaluer les progrès réalisés et de définir les futures priorités.

54. Un nouveau programme de statistique et de données sera lancé en 2017 au titre du Compte pour le développement pour appuyer la production d'indicateurs des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. La CEE y sera associée dans six domaines de la statistique : moyens de mise en œuvre (cadre institutionnel), environnement, population, égalité des sexes, pauvreté et statistiques économiques. Le programme comportera une série d'ateliers et d'autres activités de renforcement des capacités qui se dérouleront jusqu'à la fin de 2019.

55. Le Groupe de travail sur les statistiques du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA)⁴ se réunit chaque année pour examiner les besoins de renforcement des capacités et coordonner les activités des donateurs. La CEE organisera la réunion de 2017 en coopération avec des organismes partenaires. Cette réunion sera consacrée aux moyens d'améliorer les capacités en vue de fournir les données requises pour suivre le degré de réalisation des objectifs de développement durable.

56. Le Comité directeur du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs à l'appui du renforcement des capacités statistiques dans les pays d'Europe orientale et de la Communauté d'États indépendants (ECASTAT) financera un programme de renforcement des capacités mené par la CEE en vue de la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 et des statistiques correspondantes dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale. Ce programme, qui se déroulera de 2017 à 2020, prévoit plusieurs ateliers régionaux et d'autres activités de formation dans divers domaines (comptabilité nationale, registres des entreprises, statistiques des prix, des migrations et des envois de fonds). Le programme appuiera également la participation d'experts aux réunions de groupes d'experts en statistique.

57. Pour 2016-2017, la CEE met en œuvre un projet de renforcement des capacités en vue de la production d'indicateurs statistiques de la pauvreté comparables et fiables pour le suivi du développement durable dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale. Il comprend une série d'ateliers et implique l'élaboration d'une démarche commune de mesure de la pauvreté dans ces pays. Il portera sur certains aspects techniques de l'harmonisation de la collecte des données relatives à la pauvreté à partir d'enquêtes auprès des ménages et des méthodes de calcul des indicateurs mesurant la pauvreté. Il est prévu en outre d'élaborer une enquête type ainsi que les directives techniques correspondantes, dans le but d'obtenir un ensemble de mesures comparables de la pauvreté au niveau sous-régional.

VI. Base de données statistiques de la CEE

58. La CEE propose, à travers une interface Web gratuite en anglais et en russe, une base de données statistiques qui renferme un large éventail d'informations concernant les pays membres, ce qui favorise le libre accès à des données et leur utilisation à l'appui de la

³ Arménie, Géorgie, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine.

⁴ Pays membres : Afghanistan, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan.

prise de décisions fondées sur des faits, comme le prévoit le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

59. Des efforts particuliers sont donc faits pour fournir des données concernant des domaines qui ont une grande importance politique pour les gouvernements et le système des Nations Unies, qu'il s'agisse des migrations, de la mondialisation ou de l'égalité des sexes. La possibilité de suivre la réalisation des objectifs de développement durable à l'aide de cette base de données sera étudiée. La compilation de données sur toutes ces questions permet d'alimenter la réflexion sur les problèmes de mesure et facilite la hiérarchisation des travaux méthodologiques pour améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques nationales et apporter un soutien ciblé à la mise en place de systèmes statistiques dans les pays.

60. Pour alléger la charge que constitue la communication de données pour les pays, les informations sont dans la mesure du possible collectées auprès d'autres organisations internationales ou en collaboration avec celles-ci. La CEE a poursuivi ses travaux de rationalisation des activités relatives à la base de données, ce qui a permis d'accroître l'efficacité de la collecte de données et a facilité la mise à jour et la publication plus rapides de séries statistiques.

61. Des travaux visant à recenser et à publier les données relatives à l'état d'avancement des objectifs de développement durable seront menés en 2017. Ils s'appuieront sur les indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement qui existent dans la base de données et sur une évaluation de la capacité des pays de la CEE à fournir les données voulues.

62. La base de données fournit des renseignements de base pour la publication *UNECE Countries in figures*, ainsi que pour l'élaboration de courts articles périodiques consacrés à l'évolution économique et sociale de la région de la CEE, publiés dans *UNECE Weekly* et sur le site Internet de la CEE. Des enquêtes sont réalisées chaque année auprès des utilisateurs pour s'assurer de la pertinence des données et recenser les nouveaux besoins. L'efficacité des outils de traitement des données continuera d'être améliorée en 2017.

63. La base de données statistiques de la CEE est également utilisée pour diffuser des données sur les travaux de fond de la Commission. Elle renferme actuellement des statistiques sur des questions socioéconomiques essentielles telles que la mondialisation, la population, l'éducation, l'emploi, l'équilibre vie professionnelle-vie privée, les accidents de la circulation, les transports intérieurs, les ressources forestières et la protection des forêts ainsi que la diversité biologique. Un mécanisme d'échange d'informations sur les statistiques relatives aux migrations est mis en place afin d'améliorer la cohérence des données au niveau régional. De ce point de vue, la base de données est une ressource stratégique pour l'ensemble de la CEE et au-delà.

Annexe I

Liste des réunions prévues de janvier 2017 à juin 2018

<i>Conjointement avec</i>	<i>Réunion (lieu)</i>	<i>Date</i>	<i>Renforcement des capacités</i>
	Réunion du Bureau de la CSE (Genève, Suisse)	14 et 15 février 2017	
	Réunion d'experts des statistiques pour les objectifs de développement durable	10-12 (matin) avril 2017	
Division de statistique de l'ONU	Atelier sur les statistiques pour les objectifs de développement durable	12 (après-midi)-13 avril 2017	X
Service coréen de l'information statistique	Séminaire de haut niveau sur la démarche axée sur les processus en matière de production statistique (Séoul, République de Corée)	19-21 avril 2017	
	Réunion de travail sur l'édition des données statistiques (La Haye, Pays-Bas)	24-26 avril 2017	
	Atelier national sur la diffusion, la communication et l'utilisation des statistiques ventilées par sexe (Astana, Kazakhstan)	29-31 mai 2017	X
Eurostat, OCDE	Réunion du Groupe d'experts de la comptabilité nationale consacrée à la mesure de la production mondiale (Genève, Suisse)	31 mai-2 juin 2017	
	Soixante-cinquième réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens (Genève, Suisse)	19-21 (matin) juin 2017	
	Atelier sur la modernisation des statistiques (Genève, Suisse)	28-30 juin 2017	
Division de l'environnement de la CEE	Treizième réunion de l'Équipe spéciale conjointe sur les statistiques et les indicateurs de l'état de l'environnement (Genève, Suisse)	29 et 30 juin 2017	X
	Atelier sur la mesure de la pauvreté (lieu à confirmer)	3 juillet 2017 (à confirmer)	X
	Atelier sur la mise en œuvre de l'architecture commune de la production statistique (Wiesbaden, Allemagne)	3-5 juillet 2017	
	Séminaire sur la mesure de la pauvreté (lieu à confirmer)	4-5 juillet 2017 (à confirmer)	
	Séminaire sur les indicateurs avancés, composites et d'opinion (Genève, Suisse)	6-7 juillet 2017	

<i>Conjointement avec</i>	<i>Réunion (lieu)</i>	<i>Date</i>	<i>Renforcement des capacités</i>
Eurostat	Réunion de travail sur la confidentialité en matière de statistique (Skopje, ex-République yougoslave de Macédoine)	20-22 septembre 2017	
	Atelier sur la mise en œuvre de gains de productivité et la qualité des produits (Genève, Suisse)	27-29 septembre 2017	
Eurostat, OCDE	Groupe d'experts des registres des entreprises (Paris, France)	27-29 septembre 2017	
	Atelier sur les recensements de la population et des habitations (Genève, Suisse)	2-3 octobre 2017	X
	Forum d'experts sur les statistiques relatives aux changements climatiques (Genève, Suisse)	3-5 octobre 2017	
Eurostat	Réunion du Groupe d'experts sur les recensements de la population et des habitations (Genève, Suisse)	4-6 octobre 2017	
Eurostat, OIT	Groupe d'experts sur la mesure de la qualité de l'emploi (Genève, Suisse)	4-6 octobre 2017	
	Réunion du Bureau de la CSE (Erevan, Arménie)	10-11 octobre 2017	
	Atelier sur la collecte des données statistiques (Ottawa, Canada)	10-12 octobre 2017	
	Atelier et réunion de travail sur les statistiques différenciées en fonction du sexe (Genève, Suisse)	18-20 octobre 2017	X
	Atelier sur les statistiques des migrations	30-31(matin) octobre 2017	X
Eurostat	Réunion de travail sur les statistiques des migrations (Genève, Suisse)	31 octobre (après-midi)- 2 novembre 2017	
Division de l'environnement	Quatorzième réunion de l'Équipe spéciale conjointe sur les statistiques et les indicateurs de l'état de l'environnement (Genève, Suisse)	novembre 2017 (à confirmer)	
AELE	Treizième réunion du Groupe de travail sur les statistiques du SPECA (lieu à confirmer)	novembre 2017 (à confirmer)	
Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (Europe)	Atelier sur l'intégration des normes géospatiales et statistiques (Stockholm, Suède)	6-8 novembre 2017	
	Atelier sur la modernisation des statistiques (Genève, Suisse)	21-22 novembre 2017 (à confirmer)	

<i>Conjointement avec</i>	<i>Réunion (lieu)</i>	<i>Date</i>	<i>Renforcement des capacités</i>
	Dixième session du Groupe de travail sur le vieillissement	23-24 novembre 2017	
	Atelier sur les statistiques différenciées en fonction du sexe (Belgrade, Serbie)	27-28 novembre 2017	X
	Réunion de travail sur les statistiques différenciées en fonction du sexe (Belgrade, Serbie)	29 novembre-1 ^{er} décembre 2017	
	Réunion du Bureau de la CSE (lieu à confirmer)	13-14 février 2018	
	Modernisation de la statistique (à confirmer)	28 février-2 mars 2018	
OCDE	Atelier sur la mise en œuvre du SCEE (Genève, Suisse) (à confirmer)	12-13 mars 2018	X
OCDE	Séminaire sur la mise en œuvre du SCEE (Genève, Suisse) (à confirmer)	14-15 mars 2018	
	Réunions d'experts sur les statistiques pour les objectifs de développement durable (Genève, Suisse) (à confirmer)	17-19 avril 2018	
	Réunion du Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation (Genève, Suisse)	13-15 mai 2018	
	Réunion du Groupe d'experts sur la comptabilité nationale (Genève, Suisse)	29 mai-1 ^{er} juin 2018	
	Soixante-sixième réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens (Genève, Suisse)	18-20 juin 2018	